



AIR CANADA

[Communiqués](#)

ACE Aviation annonce un placement secondaire de parts du Fonds de revenu Aéroplan

/NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS/

MONTREAL, le 2 avril /CNW Telbec/ - Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec un groupe de preneurs fermes en vue de vendre un total de 20,4 millions de parts de fiducie (les "parts") du Fonds de revenu Aéroplan (le Fonds) (TSX : AER.UN) au prix de 17,50\$ la part, pour un produit brut de 357 millions de dollars. Le Fonds ne tirera aucun produit de ce placement secondaire effectué par ACE. Cette dernière a annoncé que la clôture du placement devrait avoir lieu vers le 21 avril 2008. Sous réserve de la réalisation du placement, ACE détiendra 19,892,088 parts du Fonds, soit 9,9% des 199 968 791 parts émises et en circulation.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et de phrases comme "prévoir", "croire", "il se pourrait que", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "il se peut que", "prévoir", "prédire", "projeter", "il devra", "il devrait" et d'autres termes et expressions analogues, notamment des renvois à des hypothèses. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, par nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses, elles sont assujetties à d'importants risques et incertitudes. Il est impossible de se fier aux prévisions ou aux déclarations en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes, de l'incertitude générale des affaires ou de questions qui échappent à la volonté d'Aéroplan. Ces déclarations comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives figurant aux présentes reflètent les attentes d'Aéroplan à la date à laquelle elles sont faites et elles peuvent changer après cette date. Cependant, Aéroplan n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sous réserve de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

A propos du Fonds de revenu Aéroplan

Le Fonds de revenu Aéroplan est une fiducie non constituée en société et ouverte, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Il est propriétaire de Société en commandite Aéroplan, entreprise par excellence du Canada vouée à la commercialisation de la fidélisation et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan, et de Loyalty Management Group Limited, exploitant de Nectar, le plus important programme de primes coalisé du Royaume-Uni.

Pour en savoir plus sur Aéroplan, veuillez aller à l'adresse www.aeroplan.com.

A propos d'Aéroplan

Société en commandite Aéroplan, entreprise par excellence du Canada vouée à la commercialisation de la fidélisation et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan, s'emploie à développer et à mettre en oeuvre des programmes conçus pour susciter la loyauté de ses membres prestigieux. Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 70 partenaires d'envergure mondiale représentant au-delà de 150 marques dans les secteurs de la finance, de la vente au détail et du voyage.

En 2007 seulement, quelque deux millions de primes ont été émises aux membres, ce qui fait une moyenne de 5 500 primes par jour ou une prime toutes les 16 secondes. Toujours en 2007, plus de un million et demi de primes-voyages aller-retour ont été émises. Les membres peuvent échanger leurs milles contre des primes VolClassique et Vol ClassiquePlus d'Aéroplan inégalées dans l'industrie et des primes Vol Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à environ 965 destinations dans le monde. Pas moins de 400 000 primes non aériennes ont été émises en 2007. Les membres peuvent faire leur choix parmi 600 primes fort attrayantes qui consistent en des spécialités, des marchandises et des expériences, ainsi que des séjours à l'hôtel et des locations de véhicules.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le www.aeroplan.com.

A propos de LMG

LMG est une entreprise du Royaume-Uni qui met sur pied, possède et gère d'importants programmes de primes pour consommateurs dans le secteur de la vente au détail, et qui procure des services de marketing axés sur les données

clientèle à des détaillants et des fournisseurs de biens de consommation courante et de services dans le monde entier. Le groupe possède et exploite la marque Nectar, le plus important programme de primes coalisé du Royaume-Uni; il détient également une participation majoritaire dans le programme Air Miles au Moyen-Orient et est propriétaire de la marque Air Miles dans le monde. LMG compte environ 190 employés à son siège de Londres.

Pour plus de renseignements: Médias: Michèle Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

